

CR CATS DIMANCHE 23 OCTOBRE 2016

- **Où :** Au Grobat (11^{ème} arr.), lieu où nous nous réunissons depuis le 2 octobre. **Pour l'instant, il s'agit donc de notre nouveau lieu de réunions à moins que vous ne receviez une information autre. (Par facebook, texto ou courriel)**
- **Qui :** Un groupe restreint de 7 faisant partie de personnes déjà venues à plusieurs reprises et toujours motivé-e-s.
- **Ordre du jour :**
 - I) Retour sur la mobilisation des 19, 20 octobre
 - II) Mobilisation du 8 novembre
 - III) Point sur le « Manifeste du travail social »
 - IV) Perspectives CATS

I) Retour sur la mobilisation des 19, 20 octobre :

- Mobilisation à l'initiative de la CGT Goodyear à Amiens, suivie par la suite par d'autres organisations dans la préparation.
- Mobilisation construite sur 3 points :
 - a) La relaxe des huit de Goodyear condamnés initialement à 2 ans de prison avec sursis, 9 mois fermes et une amende dans le cadre de leur mouvement pour défendre leur entreprise de pneus à Amiens. Symbole fort envoyé aux militants : nous devons réagir.
 - b) L'abrogation de la loi Travail : car il n'y a plus de dates de mobilisations impulsées par l'intersyndicale. La CATS et d'autres organisations pensent qu'il faut poursuivre le mouvement (mvt), poursuivre le combat et que la lutte n'est pas terminée.
 - c) La dénonciation de l'ensemble de la répression policière sur le mouvement social et dans les quartiers.
- Les 19, 20 octobre : la mobilisation s'est déroulée à Amiens sur 2 jours. Un nombre conséquents de cars avaient été prévus pour faire venir des militants de différentes

organisations et de toute la France. Le pari n'a pas trop mal marché car sont venues entre 5 et 10 000 personnes représentant différentes organisations.

Plusieurs membres de la CATS étaient présents, comme nous le souhaitions dans la commission, pour participer à la mobilisation.

- **Les perspectives du mouvement notamment contre la loi travail qui découlent de ces 2 jours sont :**
 - a) **Nouvelle mobilisation, nouveau rassemblement à Amiens le 11 janvier 2017 afin de soutenir une nouvelle fois les camarades et salariés de Goodyear. A cette date se déroulera le rendu du procès.**
 - b) **Les organisateur-trice-s des 19, 20 octobre sont rentré-e-s en contact avec les organisations militantes et impliquées en Belgique dans la lutte contre une loi équivalente à la Loi Travail française (directives européennes). L'idée, des organisations françaises présentes à Amiens, est d'organiser une mobilisation commune en Belgique. Des négociations, discussions s'ouvrent donc pour voir comment organiser une lutte commune et ce qu'il est possible de faire ensemble.**
 - c) **En France, aucun syndicat (les têtes) n'appelle plus à aucune date de mobilisation contre la loi travail. Néanmoins, les militant-e-s syndiqué-e-s peuvent encore agir pour faire pression sur les directions syndicales afin de relancer le mvt. Pour cela, il faut réussir à faire voter des MOTIONS dans son syndicat. Certain-e-s camarades de la CATS sont déjà en train d'essayer au sein de leur syndicat de faire passer des motions. Nous vous encourageons donc, vous tous syndiqué-e-s, à faire de même dans votre syndicat.**

II) Mobilisation nationale du 8 novembre :

- Dans un 1^{er} temps (tps), il s'agit d'un appel national de la CGT, branches santé et action sociale, pour la défense de la fonction publique hospitalière et contre le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) qui prévoit de diminuer encore une fois les moyens des services publics (Santé, social, médico-social) et notamment dans l'ensemble de l'**action sociale**. Ce syndicat a été rejoint après par **FO, branches santé et social, et Sud Santé Sociaux** afin de former **une intersyndicale**. **Mais la FSU ne fait pas d'appel.**

- Est donc appelé à faire grève l'ensemble du personnel sanitaire, social et médico-social du public comme du privé contre ces politiques d'austérité (Loi HPST, Santé...) qui ruinent nos secteurs et participent de sa marchandisation. Santé/Social : même combat, même ministère.
- Nous attendons pour en savoir plus sur les détails pratiques, même si un rassemblement est déjà prévu devant le ministère des Affaires sociales et de la Santé. Néanmoins, d'ores et déjà les syndicats initiateurs de la mobilisation ont sorti des tracts et leurs préavis de grève.
- Sud Santé/Social appel notamment à : l' « Abandon du projet de la réingénierie des métiers du social. »
- La CATS :
 - a) revendique la nécessité de pouvoir faire converger les différentes luttes en présence dans le social, médico-social et sanitaire comme elle l'a toujours fait. Nous appelons donc l'ensemble des salarié-e-s de ces secteurs dont les formateurs ainsi que les étudiant-e-s à être fortement mobilisé-e-s ce jour-là et à préparer la date.
 - b) Dans le secteur social un mouvement étudiant, avec certaines revendications propres, commence à s'installer de manière forte et durable, suite à plusieurs actions qui ont eu lieu, depuis la rentrée de septembre. Les étudiant-e-s de toute la France sont concerné-e-, c'est pourquoi le mouvement prend également de l'ampleur sur tout le territoire et devient national. En effet, des camarades sont mobilisé-e-s dans plusieurs villes (des liens commencent à se tisser entre tous), centres de formation de France, en Ile-de-France(IDF) et en province.
 - c) La CATS réitère son soutien au mouvement étudiant comme elle l'a toujours fait depuis sa création. Elle souhaite donc pouvoir converger avec les étudiant-e-s aussi ce 8 novembre 2016.

Comment converger ce jour-là avec les étudiant-e-s ?

- d) A savoir : Le 8 novembre : LA DASES (Conseil départemental, CD, de Paris) organise, dans la même idée de ce qu'elle avait organisé le 13 octobre pour les étudiant-e-s assistant-e-s de service social (ASS) de l'IRTS Parmentier, un speed dating. Objectif : « pallier aux problèmes pour obtenir un stage » qui touche dorénavant tous-tes les étudiant-e-s et pas seulement ceux-elles qui sont gratifiables.

Quelles conditions, circonstances ?

- 1) Celui-ci s'adresse à l'ensemble des étudiant-e-s du travail social qui n'ont pas encore de stage pour cette année scolaire, donc cette fois à toutes les filières confondues et à l'ensemble des centres de formation d'IDF.
 - 2) Rendez-vous (rdv) dans un lieu de la mairie du 19^{ème} arr. Mais les étudiant-e-s de chaque école n'auront qu'un tps de présence très contraint et réduit. Ils-elles ne sont pas convoqués à la même heure selon les centres de formation. Ex : ¾ d'heures uniquement pour les étudiant-e-s de l'ITRS Montrouge.
 - 3) Au total, seulement 100 places de stages seront disponibles (Sachant que les fonds de la gratification en IDF, en 1 an, ont été bien réduit)
 - 4) Les étudiant-e-s, d'autant plus avec cet évènement qui se rajoute à la grève, ont pris position donc pour se mobiliser +++ ce 8 novembre.
 - 5) De ce fait, les étudiant-e-s de l'IRTS Montrouge ont récemment écrit un tract sur le mouvement et tout ce qu'il s'y passe pour mobiliser un maximum de camarades étudiant-e-s. Ce tract est fait de telle manière qu'il peut s'adresser aux étudiant-e-s des autres écoles.
 - 6) Les étudiant-e-s demandent un soutien pour des diff. de ce tract sur un maximum de centres de formations. La CATS répond bien évidemment présente. L'expérience nous a montré que la présente de professionnel-le-s pour mobiliser les étudiant-e-s était un gros plus, fonctionne très bien.
Lors de la prochaine réunion : dimanche 30 octobre 2016, des équipes de tractages seront organisées sur différents lieux avec une répartition de tracts.
- Pour finir sur la journée nationale du 8 novembre 2016 :
La CATS propose donc, pour le moment (à modifier si besoin en fonctions des informations à venir de :
 - a) Faire un tract au nom de la Commission appelant :
 - 1) le matin à se mobiliser plus spécifiquement sur les revendications étudiantes, l'abrogation de la refonte des métiers du côté du lieu du speed dating.
 - 2) A rejoindre l'après-midi la mobilisation nationale des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour élargir la convergence.
 - b) Demander aux EGATS (dont Avenir Educ's) de soutenir notre démarche et de participer avec nous à l'organisation pour augmenter les forces de mobilisations et les moyens.

- 1) Pour cela, il est nécessaire de leur proposer d'avancer la date de réunion plus tôt que ce qui avait été prévu initialement (3 novembre). Un camarade doit les solliciter par mail.
- 2) Nous devons absolument continuer à bousculer les organisations syndicales qui sont actuellement ++ dans une période d'inertie, de logiques syndicales qui freinent leur convergence et rapidité de réaction pour continuer de lutter ensemble. Or, le gouvernement ne nous attendra pas et va à marche forcée. Pour cela, la CATS en tant que force de propositions, renforcée de son dynamisme, (nous avons démontré ces points depuis la création) doit donc continuer à solliciter les EGATS, initier des choses et ne pas craindre un manque de légitimité... Nous l'avons acquise.

III) Point sur le « Manifeste du travail social » :

- Le texte est arrivé à sa version finale. Suite à la réunion Manifeste du 2 octobre, remplie de nombreuses échanges, et des modifications précises du texte qui sont remontées, la sous-commission a retravaillé le document sur des questions de fond et de forme. Des vignettes ont aussi été rajoutées.
- La version finale est **partie au maquetage**. Ainsi, elle sera en format papier mis en forme d'ici trois semaines.
- Suites :
 - a) La version finale va être d'ici peu envoyée à l'ensemble de la mailing-liste de la CATS par mail. A ne pas diffuser en dehors de ce réseau, car le Manifeste va être imprimé et vendu par la suite sous forme de livre. (max. 5 euros) L'idée, pour le moment, est que chacun-e puisse le lire, dans la CATS, et nous faire un retour le 6 novembre en réunion.
 - b) En conclusion, le Manifeste se termine par une proposition aux lecteurs de nous faire part de leur(s) témoignage(s), de ce qu'ils vivent...via une adresse mail qui a été créée à cet effet par JM. Ces retours seront mis en ligne sur le site internet de sa maison d'édition : www.lesocialenfabrique.fr Maison qui sera notre maison d'édition pour ce Manifeste. Il s'agit donc de pouvoir faire par la suite des cahiers de doléances.
 - c) Nous avons en réunion décidé de ne plus faire de demande de signatures aux différentes organisations, dont la CATS, mais des demandes de soutien. L'idée finale est donc de mettre « soutenu par : » avec le nom des différentes organisations. Et, bien comme prévu initialement il y aura un listing de ces syndicats et collectifs avec leurs coordonnées pour pouvoir les contacter et ne plus rester seul-e.

IV) Perspectives CATS :

- **La prochaine réunion aura lieu le dimanche 30 octobre :**
A 17h30, au Grobat. Vous tenir informer si changement de lieu.

Ce jour-là : il n'y aura qu'une seule chose à l'ordre du jour :

En effet, il s'agira là de notre dernière réunion afin de préparer la mobilisation du 8 novembre. Il nous faudra donc être nombreux-ses pour faire de cette nouvelle journée de mobilisation sectorielle une réussite.

- **Des points ont déjà été mis à l'ordre du jour, contexte oblige, de la réunion du 6 novembre, là encore il nous faudra être nombreux-ses :**
 - a) Retour sur la version finale du Manifeste.
 - b) Après discussion, plusieurs personnes ont jugé nécessaire, le contexte évoluant, de **refaire un point sur l'organisation de la CATS : fréquence des réunions et répartition des taches afin que nous restions une force de propositions, active, légitime, en perpétuelle mouvement.**

La lutte continue !!! Alors à bientôt !